

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TOURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoît à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Cycles et Manivelles - Subvention de fonctionnement 2015 -
Décision - Autorisation**

Madame TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Parmi les actions de la politique vélo de Bordeaux Métropole validée en Conseil de Communauté en octobre 2012, la promotion de ce mode de déplacement par la mise en place de services à l'usager, est celle qui offre le meilleur ratio investissement/résultats. Pour y parvenir, les maisons du vélo développent la pratique cyclable par des actions de proximité comme le conseil, la location ainsi que la réparation participative, auprès des pratiquants actuels ou des futurs usagers.

En 2011 à la demande de la ville de Bègles, La Cub a engagé une étude de faisabilité d'une maison du vélo sur le territoire communal et de sa reproductibilité à l'échelle métropolitaine. Les conclusions de cette étude ont démontré l'efficience d'une telle structure sur la commune.

S'appuyant sur les conclusions de cette étude, la ville a lancé un appel à candidature pour identifier un gestionnaire associatif pour sa future maison du vélo et des mobilités.

A l'issue de la consultation c'est l'association "Cycles et Manivelles", créée en 2013 et dont l'objet est la promotion des modes de déplacements actifs, qui a été retenue.

En décembre 2014, une délibération spécifique du Conseil de Communauté a permis d'attribuer à la ville de Bègles une subvention d'investissement de 100 000 € pour la réhabilitation de l'ancienne cinémathèque municipale, site destiné à accueillir la maison du vélo et des mobilités et qui ouvrira ses portes en septembre 2015.

Concomitamment, l'association Cycles et Manivelles a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de la Communauté urbaine (délibération n°2014/0743 du 28 novembre 2014) destinée à développer les actions suivantes, qui ont toutes été réalisées :

- la conception et la réalisation d'un atelier mobile participatif,
- la communication, avec le développement d'outils qui vont permettre de préparer l'ouverture de la maison du vélo de Bègles en septembre 2015,
- la recherche de partenariats techniques et financiers.

Actions de l'association Cycles et Manivelles pour l'année 2015

- poursuivre, en les renforçant, ses actions initiées en 2014, notamment celles de proximité grâce à l'atelier mobile,
- embaucher un deuxième salarié en CDI (contrat à durée indéterminée) chargé d'animer l'atelier vélo,
- s'approprier les nouveaux locaux de la maison du vélo et des mobilités pour y développer ses missions,
- encadrer un jeune volontaire en service civique et accueillir les ambassadeurs du vélo de Bègles,
- poursuivre le développement des outils de communication performants,
- étendre ses actions aux communes limitrophes, Talence et Villenave d'Ornon.

La convention annexée au présent rapport a pour objet de préciser les obligations de chaque partie signataire et plus particulièrement, les modalités de participation de Bordeaux Métropole au financement du programme d'action de Cycles et Manivelles pour l'année 2015. Elle souligne également l'engagement de l'association à promouvoir son partenariat avec Bordeaux Métropole dans toute publication ou manifestation publiques.

L'ambition de Bordeaux Métropole d'augmenter la part modale des cyclistes sur son territoire, ne peut se concevoir sans relais de proximité pour les usagers actuels ou futurs.

Montant de la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2015

Pour l'année 2015, la participation de Bordeaux Métropole au financement des actions de l'association s'élève à 55 000 €, correspondant à 64,2 % du budget prévisionnel de 85 700 € hors bénévolat.

Ce financement s'inscrit dans les contrats de co-développement 2015-2017 votés en juin 2015, qui prévoient, entre autre, le financement de l'association gestionnaire de la maison du vélo et des mobilités de Bègles (fiche n°0016) durant les trois années du contrat.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2011/0084 en date du 11 février 2011 approuvant le plan climat,

VU la délibération n°2012/0760 en date du 26 octobre 2012 approuvant la politique vélo de La Cub,

VU la délibération n°2015/0332 en date du 26 juin 2015 approuvant les contrats de co-développement 2015-2017,

VU la délibération n°2015/0434 en date du 10 juillet 2015 approuvant le PLU 3.1,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'association Cycles et Manivelles participe à la promotion de l'usage du vélo sur l'agglomération bordelaise, à la poursuite des objectifs du plan de déplacements urbains et du plan climat,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 55 000 € pour un budget prévisionnel de 85 700 € au titre de l'année 2015 à l'association Cycles et Manivelles ;

Article 2 : d'approuver le projet de convention annexé au présent rapport ;

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre Bordeaux Métropole et l'association Cycles et Manivelles ;

Article 4 : d'imputer le montant de 55 000 € sur le budget principal de l'exercice 2015 et suivant, Chapitre 65, Compte 6574, Fonction 844.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,

La Vice-Présidente,

Mme. BRIGITTE TERRAZA

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 5 OCTOBRE 2015